

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE  
ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE



**Séance du Conseil Municipal  
du 02 février 2023**

**LISTE DES DELIBERATIONS**

Membres en fonction : 15  
Membres présents : 14  
Membres absents excusés avec procuration : 1  
Membres absents excusés sans procuration : 0

Le jeudi 2 février deux mille vingt-trois à 20 heures, le Conseil Municipal sur la convocation de Monsieur le Maire en date du 26 janvier 2023, s'est réuni dans la salle du conseil, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur PONTHER Jean-Yves, Maire.

Présents : Mmes BRUNEL Isabelle, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GOSSE Pascal, GROS Cyril, PONTHER Jean-Yves, VERNET David, VOLLE Jean-Luc

Excusée et procuration : Mme BERNARD-MARTINEZ Nathalie à Mme DUCHAMP Cécile  
Secrétaire de Séance : Mme DUCHAMP Cécile

<i>Numéro</i>	<i>Objet de la délibération</i>	<i>Résultat du vote</i>
01/2023	Autorisation de signer le <b>devis complémentaire concernant l'installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil et de solliciter une aide auprès de la CCBA</b>	Approuvée
02/2023	Autorisation de signer le <b>devis concernant la réalisation du réseau pluvial au chemin du Rey</b>	Approuvée
03/2023	Autorisation de signer le <b>marché concernant l'attribution du marché 2023.01 – Travaux neufs et modernisation de voirie</b>	Approuvée
04/2023	Autorisation de signer la <b>convention concernant la mise en place, par la CCBA, d'un service mutualisé de remplacement de secrétariat de mairie et missions administratives auprès des communes</b>	Approuvée